

2021-2483  
2021-10-01

Page 1



## **NICOSULFURON HERBICIDE TECHNIQUE**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Nicosulfuron 93,0%

N° D'HOMOLOGATION 23516 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : \_\_\_\_\_

### **Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**PRÉCAUTIONS:**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES PERSONNES NON AUTORISÉES.**
- PEUT IRRITER LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU.
- Éviter de respirer la poussière.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Garder à l'écart du feu, des étincelles ou des autres sources de chaleur.

**PREMIERS SOINS :**

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Administrier un traitement symptomatique.

**MODE D'EMPLOI :**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart des autres pesticides, des engrais, des semences et des aliments pour humains ou animaux. Ne pas utiliser ou entreposer dans la maison ou aux alentours. Garder à l'écart du feu, des étincelles ou des autres sources de chaleur.

**DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :**

1. Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales.

2. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversements ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

L'achat de ce matériel n'accorde aucun droit sous les brevets des autres pays à l'extérieur du Canada.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées